

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 25 juin 1909.



A Chambre italienne nous a donné un curieux spectacle. L'extrême gauche, composée de républicains et socialistes, blâmait la politique religieuse du gouvernement qu'elle ne trouvait pas assez anticléricale. Elle voulait surtout l'application des lois d'expulsion contre les communautés religieuses. Elle eut un échec ; mais quelques jours après, la question se représenta sous une autre forme. Et don Romolo Murri, le prêtre excommunié du diocèse de Fermo, voulut prendre la parole. Il faut remarquer que ce député paraît en soutane aux séances de la Chambre, mais ne porte pas de tonsure. Il voulut donc parler des bancs de l'extrême gauche où il siège, mais il fut aussi mal pris par ses collègues de gauche que par ceux du reste de la Chambre. Il demandait que le gouvernement se mit au service de ses idées personnelles pour la réforme de l'Eglise. Ce n'est plus la séparation, c'est au contraire l'appui du bras séculier qu'il réclamait, et il le voulait non point pour l'Eglise fondée par Notre-Seigneur et gouvernée par le pape, mais pour celle qu'il voulait faire sortir de ce qu'il appelait les superstitions de Rome. La conclusion de son discours, qui n'avait ni queue ni tête, finissait par se réclamer, pour obtenir un peu d'attention, de la soutane qu'il portait et des idéalités dont il s'était fait le champion. Mais la Chambre n'a pas plus goûté l'une que les autres, et on lui a répondu en chœur : *Amen, ora pro nobis*. Pauvre prêtre égaré, l'accueil qu'il reçoit, même de ceux dont il flatte les passions, devrait le faire rentrer en lui-même. Méprisé par la partie saine de la Chambre italienne, il est à peine toléré par ses collègues de gauche qui veulent ses votes mais sifflent ses discours.